



Collège de Saussure
Vieux-Chemin d'Onex 9
Case postale 136
1213 Petit-Lancy 1

Mesdames et Messieurs
les professeurs d'instruments
(cours privés)

N/réf. : LS/vb

Genève, le 30 novembre 2021

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous êtes le professeur d'un élève qui suit en parallèle ses cours de culture musicale au collège de Saussure, dans le cadre de l'option spécifique musique (**OS**).

Vous savez probablement que les parents sont remboursés pour vos leçons par le Département de l'instruction publique jusqu'à concurrence des écolages des Ecoles de musique officielles, la pratique d'un instrument ou du chant étant obligatoire pour les élèves ayant choisi la musique comme option spécifique.

Nous vous informons que votre élève devra, à la fin de chaque année de scolarité gymnasiale, passer un examen instrumental ou de chant. Ce sera du lundi 9 au mercredi 11 mai 2022.

Afin de faciliter votre tâche de préparation, nous vous précisons ce que nous attendons de l'élève et comment nous évaluons sa prestation :

- en 1^e et 2^e année** : l'élève doit interpréter **deux morceaux** de caractères différents, contrastés (époques, styles, tempos). Auparavant, l'élève aura présenté brièvement les compositeurs et les titres des deux pièces et en aura donné la partition au jury (durée 15 minutes environ). L'un des deux morceaux est en principe exécuté par cœur.
- en 3^e année et en 4^e année** : l'élève doit interpréter **deux ou trois morceaux** de caractères différents, contrastés (époques, styles, tempos), dont un plus "technique" et un par cœur. Auparavant, l'élève aura indiqué le nom des compositeurs et les titres des trois pièces et en aura donné la partition au jury (durée 15 minutes environ). L'un des morceaux est en principe exécuté par cœur.

L'évaluation (1, 2 et 3) se fait sur la base des critères suivants :

- préparation et connaissance des morceaux; musicalité et capacité de communication,
- justesse, sonorité, acuité rythmique, tempo, nuances, cohérence du discours, style,
- dans le cas d'une prestation **improvisée** : imagination,
- dans le cas d'une prestation **avec CD d'accompagnement ou clé USB sans** la partie de l'élève : cohérence (accord, rythme, etc.),
- dans le cas du **chant** : diction et compréhension du texte, adéquation du choix des morceaux par rapport à la voix (caractère et tessiture) et à la personnalité de l'élève.

Bien entendu, si la situation sanitaire le permet, vous êtes le/la bienvenu.e comme auditeur/auditrice à cet examen. Dans tous les cas vous pouvez transmettre à l'enseignant.e de musique vos commentaires écrits sur l'assiduité et la motivation de votre élève.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, nos meilleurs messages.

Lionel Stücklin
Doyen